

Chambre Départementale de la Corse du Sud

De: Chambre Départementale de la Corse du Sud <chambre2a@notaires.fr>
Envoyé: mercredi 23 novembre 2016 08:20
À: 'info@webac.net'
Objet: TR: droit de preemption

De : mairie de zevaco [mailto:mairiezevaco@orange.fr]
Envoyé : jeudi 10 novembre 2016 11:47
À : Chambre Départementale de la Corse du Sud
Objet : RE : droit de preemption

Bonjour Maître,

J'ai l'honneur de vous informer que la commune de ZEVACO n'a pas de droit de préemption.

Bien cordialement.

Le Maire, Jean Baptiste POGGI.

Le : 09 novembre 2016 à 14:51 (GMT +01:00)
De : "Chambre Départementale de la Corse du Sud" <chambre2a@notaires.fr>
À : "mairiezevaco@wanadoo.fr" <mairiezevaco@wanadoo.fr>
Objet : droit de preemption

Objet : DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

Ajaccio le 09 novembre 2016

Madame, Monsieur,